

produits techniques

Degel

Fiche technique

Déverglaçant en granulés

S'utilise pour assurer la fonte des neiges et du verglas.

Il a la particularité de fixer l'eau de la neige avec dégagement de chaleur.

Il convient parfaitement pour dégager l'accès des maisons, les routes...

Il s'adresse aux mairies, collectivités, syndicats d'immeubles, lycées, collèges.

S'utilise également pour les absorptions d'humidité ambiante (habitation, locaux de stockage, bateaux, résidences secondaires, caves....) Il n'est pas nocif et reste efficace jusqu'à -50°C.

Mode d'emploi

S'utilise par épandage, aux doses suivantes :

Neige : 40 à 50 g/m².

Glace : 70 à 90 g/m².

Verglas : 20 à 30 g/m².

Absorption d'humidité : utiliser 1 kg pour traiter 5 m³.

Conditionnements

- Emballage : sac de 25 Kg.

Données techniques

- Aspect : paillettes blanches sans odeur

- Densité : 0,8 Kg/dm³

- Rémanence : 1 à 4 jours.

Précautions

Éviter les projections oculaires
et le contact avec l'épiderme.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Irritation oculaire, Catégorie 2.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Formule déposée au centre Antipoison France :

+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

30-06-2022 Ind. 8 ■

